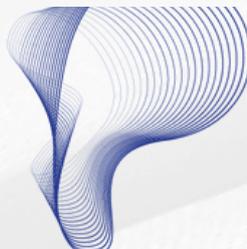


**Plan National d'Accélération
de la Transformation
de l'Écosystème**

de l'Enseignement Supérieur
de la Recherche Scientifique
et de l'Innovation



**CENTRE D'EXCELLENCE EN
GOUVERNANCE TERRITORIALE**

**PARCOURS D'EXCELLENCE :
INNOVATION EN GOUVERNANCE
TERRITORIALE ET SMART
SPÉCIALISATION**



Objectif de la formation

La formation vise à offrir une vision claire des défis et opportunités de la gouvernance territoriale à l'ère de l'innovation. Elle propose une immersion dans les outils avant-gardistes et la smart spécialisation pour dynamiser l'économie régionale. L'accent est mis sur la synergie entre acteurs publics et privés pour co-construire des solutions durables. Des études de cas concrets enrichissent l'apprentissage, offrant des enseignements précieux sur l'innovation territoriale

Débouchés de la formation

Les titulaires de la licence, travaillent ensuite en collectivités territoriales, agences de développement, pépinières d'entreprise, offices de tourisme, chambres de commerce et d'industrie, entreprises innovantes, cabinets de consulting, etc.

Les emplois visés à court ou moyen terme sont multiples :

- Responsable marketing territorial
- Administrateur
- Community manager
- Consultant en smart spécialisation/gouvernance territoriale
- Responsable Marketing dans une PME innovante
- Chargé d'études de marché
- Chargé de mission en développement territorial.

Compétences

- Gérer l'environnement juridique d'une collectivité territoriale
- Concevoir et mettre en œuvre les actions et projets d'une collectivité territoriale
- Concevoir et mettre en œuvre les outils de pilotage d'une collectivité territoriale
- Développer un plan marketing pour une collectivité territorial
- Faire une étude de marché qualitative ou quantitative
- Suivre les phases de réalisations des projets de développement
- Accompagner les collectivités dans son processus d'ouverture sur d'autres partenaires potentiels
- Contribuer aux études de développement territoriales.



CENTRE D'EXCELLENCE EN GOUVERNANCE TERRITORIALE

PARCOURS D'EXCELLENCE : INNOVATION EN GOUVERNANCE TERRITORIALE ET SMART SPÉCIALISATION



Programme

Semestre 5

1. Management de projet
2. Les modes de politiques publiques
3. Introduction aux finances publiques
4. Réglementation des marchés publics
5. L'Entraide sociale
6. Communication digitale
7. Anglais des affaires

Semestre 7 :

1. Marketing Territorial
2. Systèmes d'information géographiques
3. Analyse multi-critères
4. Organisation institutionnelle territoriale
5. Programmes publics de développement territorial
6. Finances locales
7. Partenariat Etat-territoires

Semestre 9 :

1. Techniques de créativité et d'innovation
2. Développement durable et innovation
3. Marketing de l'innovation
4. Communication territoriale
5. Marketing des destinations touristiques
6. Techniques de Valorisation des territoires et leurs produits
7. international marketing and trade

Semestre 6

1. Management et gouvernance territoriale
2. Marketing territorial
3. Fiscalité d'organisation
4. Coaching et soft skills
5. Management et stratégie des organisations
6. Techniques d'évaluation d'impact
7. Méthodologie de recherche

Semestre 8 :

1. Partenariat inter acteurs territoriaux
2. Développement territorial et recherche scientifique
3. Smart Gouvernance et simplification des procédures
4. Pilotage de la performance
5. Management de projet de smart city
6. Anglais des affaires

Semestre 10 :

- projet de recherche ou d'entrepreneuriat

CENTRE D'EXCELLENCE EN GOUVERNANCE TERRITORIALE

PARCOURS D'EXCELLENCE : INNOVATION EN GOUVERNANCE TERRITORIALE ET SMART SPÉCIALISATION

Aujourd'hui, se développent à l'échelon territorial de nouvelles modalités de production de l'action publique . Celles-ci sont souvent synthétisées sous la notion de gouvernance, afin de signifier la réduction de la centralité de l'Etat. Cette nouvelle situation implique que la coordination des acteurs et de leurs activités soit dorénavant moins recherchée par des pratiques et des rapports de domination, que par des pratiques plus horizontales de négociation.

La conduite de l'action publique territoriale nécessite désormais de mobiliser de multiples parties prenantes aux intérêts variés. Cette tendance traduit une évolution du rapport entre science et société.

Le gouvernement central agit davantage soft law, en intervenant moins systématiquement qu'auparavant par l'édition de règles et le contrôle de leur application, et davantage par des mécanismes de mobilisation (incitations fiscales ou financières) et de régulation (circulation d'informations, dispositifs contractuels, pratiques d'évaluation). Dans cette optique, l'État n'est pas conçu comme retiré, mais comme recomposé : il « se démultiplie » en « un ensemble de pôles administratifs ou territoriaux différents dont les relations sont négociées, contractuelles en une gouvernance multi-niveaux.

Aujourd'hui, l'innovation est devenue un objet de l'action publique, perçue et traitée par des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux comme un enjeu social digne d'une mobilisation et d'un traitement collectif et spécifique dans un périmètre territorial.



Ainsi présentée, la gouvernance territoriale de l'innovation s'inscrit dans le champ de la sociologie de l'action publique.

la dimension territoriale de la gouvernance de l'innovation consiste dès lors à observer et à analyser comment la référence territoriale intervient comme une ressource pour générer des réseaux d'acteurs spécifiques aux enjeux de l'innovation.

L'émergence de la région comme espace d'action publique contribue à la mise en place d'une gouvernance multi-niveaux de la recherche et de l'innovation.

La Région est l'espace approprié pour les compétences du transfert technologique et à la diffusion des connaissances et son investissement de l'institution régionale dans la recherche appliquée.

spécialisation intelligente est une approche territorialisée caractérisée par l'identification de domaines stratégiques d'intervention

En termes de compétitivité territoriale, la région est appelé à se spécialiser dans la production pour laquelle elle dispose de l'écart le plus fort en sa faveur comparativement aux collectivités territoriales semblables. Ce qui lui confère un avantage comparatif.

SS ou spécialisation intelligente démarche qui doit guider territoires notamment les régions dans la définition de leurs stratégies régionales d'innovation. L'objectif est de concentrer les ressources régionales vers les domaines les plus prometteurs en termes d'avantages comparatifs permettant de consolider la compétitivité régionale en misant sur ses forces et potentialités tant en matière industrielle que de R&D et d'innovation.